



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Protection civile : nettoyage des sites karstiques

La protection civile retrouve ses manches pour rendre plusieurs sites karstiques à la nature. Une démarche engagée il y a quatre ans dans le cadre des prestations en faveur de la collectivité

Pour la quatrième année consécutive, l'organisation de protection civile (OPC) du Val-de-Travers a été mandatée par le Dicastère du territoire, des sports et de la culture (DTSC) pour nettoyer des sites karstiques situés sur le territoire de la commune de Val-de-Travers.

Pour ce faire, l'OPC bénéficie de l'étroite collaboration des services de la voirie et des forêts qui mettent à disposition les moyens mécaniques ainsi que du personnel communal.

Cette mission a pour but d'assainir ces lieux qui ont été utilisés comme décharge sauvage et d'éliminer tout risque de contamination des sources et des nappes phréatiques.

Cet objectif a été intégré dans le cadre d'une intervention au profit de la collectivité du domaine appui et logistique de l'OPC qui se déroulera du 3 au 7 septembre 2018.

Ce sont 25 hommes qui œuvreront durant cette semaine-là afin de garantir l'élimination de trop nombreux déchets.

Cette année, les efforts se porteront sur trois sites :

- le gouffre des Sagnettes dont les travaux ont été initiés en 2017,
- la dépression Chez Jean de Buttes, au Mont-de-Buttes,
- la doline aux Bouilles, aux Bayards.

Grâce à cette intervention, les sites retrouveront leur aspect naturel qu'ils avaient avant l'entreposage illicite et malvenu de déchets.

Protection civile : nettoyage des sites karstiques

Une nature belle et généreuse entoure le Val-de-Travers ; il est du devoir de chacun de la protéger et de l'entretenir. Le dépôt d'ordures et de déchets de toute nature en dehors des lieux et des installations de collecte prévus à cet effet - et a fortiori en forêt - est interdit et éthiquement inconvenant. Le Conseil communal espère que ces mauvaises habitudes appartiennent au passé et que tous les sites karstiques de la région resteront propres à l'avenir.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà tous les astreints de l'OPC et tous les collaborateurs communaux qui participent à cette action contribuant à assainir ces lieux.

« La nature a tout fait le mieux qu'il était possible, mais nous voulons faire encore mieux et nous gâtons tout », *Esprit, maximes et principes*, Jean-Jacques Rousseau, 1764

Val-de-Travers, le 4 septembre 2018

LE CONSEIL COMMUNAL

